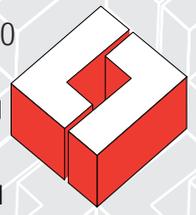


# LA TRIBUNE

## des ingénieurs de l'aménagement



ORGANE DU SYNDICAT NATIONAL DES INGÉNIEURS DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ÉTAT ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES FORCE OUVRIÈRE

### sommaire

- 1** Edito
- 2** Le SNITPECT-FO t'a informé
- 3** Le SNITPECT-FO y était

**4 à 14** MANIFESTATION DU 29 JUIN 2010

- 15 à 17** Brèves
- 18** Nécrologie
- 19** Le SNI mode d'emploi

### éditorial par Thierry LATGER, secrétaire général

Après le 29 juin 2004, il y a eu le 29 juin 2010, remake éclatant de réussite. Mille cinq cents ingénieurs, soutenus par 500 absents mais présents de cœur, ont ainsi laissé éclater leur colère sous les fenêtres du ministère.

L'appel du 29 juin par le SNITPECT-FO est donc une réussite incontestable, incontournable, historique, qui s'impose face à une administration qui n'a pas su ou voulu gérer les problèmes. Le raz de marée humain qui a déferlé sur l'hôtel de Roquelaure montre à quel point les ITPE s'estiment mal traités par leur ministère de tutelle. A quel point ils se méfient des projets concoctés dans les opaques bureaux parisiens. A quel point ils se révoltent contre l'avenir – ou l'absence d'avenir – qu'on leur propose.

De partout en France, les ITPE, incroyablement nombreux, pourtant assommés par la déferlante des réformes, que certains voulaient croire démobilisés, résignés, et même désunis sont venus exprimer leur détermination sous les fenêtres d'un ministre qui n'a pas daigné, qui ne daigne toujours pas les recevoir.

Les ITPE ont brillamment posé la démonstration : RGPP + réorganisations insensées + déclassement des cadres + mépris + déni de dialogue social = expression concrète de la colère des ITPE + revendications partagées.

Je tiens tout d'abord à remercier encore une fois tous les organisateurs, tous les participants à cette manifestation historique et exceptionnelle, pour le travail, la mobilisation, le courage, l'inquiétude et la réussite partagées.

Une nouvelle fois, les ITPE, qu'ils soient en poste dans le MEEDDM ou essayés, qu'ils soient fonctionnaires ou civils, ont répondu « présents » et ont porté haut et fort leur attachement aux valeurs essentielles de ce ministère, à la prise en compte de leurs avis et à l'importance de leur

## Le théorème du 29 juin

positionnement. Vous avez montré votre détermination, votre courage, votre volonté, votre solidarité.

L'idée d'une manifestation le 29 juin a été lancée par l'assemblée exceptionnelle des secrétaires départementaux du 26 mai, et approuvée par décision de la commission exécutive du 11 juin. En dix-huit jours donc, vous avez accompli un travail titanesque. Car faire monter 1 500 ITPE à Paris ce n'est pas une mince affaire. Que de travail préalable, que de ténacité, de temps pour échanger, expliquer, réserver ! Ce fut un effort collectif impressionnant, qui a engagé et mobilisé nombre d'ITPE. Ce fut l'occasion de parler, de débattre entre collègues, entre camarades. Alors que beaucoup se sentaient aigris, résignés, défaitistes par rapport au contexte actuel, ce fut l'occasion d'apporter une lueur d'espoir et de ranimer l'envie de se battre. Mission accomplie ! Qu'ils soient venus, qu'ils aient participé par l'intermédiaire du soutien ou qu'ils aient encore été dubitatifs devant l'idée même de mener ce combat, tous les ITPE sont fiers du résultat, et restent plus que jamais mobilisés pour défendre leurs valeurs.

Cette manifestation ô combien symbolique est le point de départ, un point bien frappé, de la mobilisation massive, déterminée et durable des ITPE.

Alors, quelle réponse apportée par le cabinet ? quels résultats obtenus ?

Au point où nous en sommes, il est malheureusement clair que le message n'a pas été compris, que le cabinet et le ministère n'ont pas encore pris l'entière mesure de la colère et des attentes exprimées. C'est la conclusion de la Commission exécutive exceptionnelle du 6 juillet, qui a dû aller « arracher avec les dents » une date de réunion jusque dans le bureau de la directrice des ressources humaines, pour lancer la discussion pourtant promise par le cabinet

sur l'indemnitaire et la gestion dès le début juillet. Tout au plus a-t-on, pour l'instant, un arrêté emploi pour les ingénieurs en chef, certes très attendu et en progression, mais que l'on pourrait qualifier d'anecdotique par rapport aux revendications principales.

Cette même commission a envoyé une lettre publique au ministre d'Etat, pour lui demander audience. Nous avons envoyé une lettre dès le 30 juin au directeur adjoint de cabinet pour lui demander un retour écrit. Nous l'avons relancé dès la mi juillet : toujours sans nouvelles.

Le cabinet reste muet sur les suites qu'il a pourtant annoncées : à quand une réunion interministérielle pour avancer sur notre statut ? À quand la remise « d'équerre » annoncée du dialogue social ? A quand un vrai travail sur la note d'orientation, la gestion, l'indemnitaire ?

Ou plutôt si, en guise de réponse, on nous a laissé entendre que nous aurions porté atteinte à l'amour-propre du ministre, que nous serions accusés d'avoir un peu écorné son image... et, selon ses subordonnés, il ne verrait pas quelle plus value pourrait sortir de notre entretien...

En lui criant notre désarroi d'un ministère qui se désagrège ? En lui exprimant notre besoin vital d'avoir un ministre qui tient la barre et qui porte haut et fort son ministère ? En souhaitant le rencontrer ? Curieuse conception de l'insulte. C'est en refusant de le voir et en lui demandant de partir qu'il aurait légitimement pu se sentir insulté ! C'est tout l'inverse que nous lui proposons. Nous aurions certes du mal à dire du bien de la politique actuelle : RGPP, suppression de moyens et d'effectifs, transfert de missions à des structures parapubliques ou privées...

Mais enfin, depuis quand critiquer la politique suivie par un ministère reviendrait-elle à porter insulte à l'homme qui le dirige ?

Et bien **NON** ! nous ne trahisons pas nos valeurs pour adopter l'attitude complaisante que l'on nous reproche à demi-mots de n'avoir pas adoptée, fût-elle de nature à améliorer nos chances d'être enfin entendus... perspective qui n'engage d'ailleurs que ceux qui se plaisent à le croire...

Mais enfin, jusqu'où devons-nous donc aller pour enfin bénéficier d'une audience de notre ministre, pour obtenir l'écoute et la considération que nous sommes en droit d'attendre, que nos revendications soient entendues ?

## le SNITPECT-FO t'a informé

Les diffusions du SNITPECT depuis la Tribune n° 1222 de mai 2010



### Lettre du secrétaire général N° 262, 30 juin 2010 :

#### « Quinze cents »

Le 29 juin a été une réussite historique pour le mouvement revendicatif des ITPE. 1500 ingénieurs dans la rue, plus 500 soutiens papiers. Cette manifestation restera dans l'histoire du syndicat et dans les mémoires des participants, ainsi que dans celle ... de l'administration !

### En direct de la CAP : par des journalistes de gouttière\* ! CAP mobilité 2010-9 du 25 mai 2010

Voici le jour où les ITPE ont basculé de la consternation passive à l'action ! Les aberrations, les inégalités de traitement, les

provocations, les incompréhensions, ont été trop nombreuses et trop criantes. L'administration a fait la preuve par l'exemple que le dialogue était rompu. C'est delà que les ITPE ont décidé d'aller se faire entendre, non plus à 12 en CAP, mais à 1500 dans la rue !

### Relevé de conclusion de la Commission exécutive – CE des 10 et 11 juin 2010

Le constat de la Commission est édifiant : le mépris affiché, pour notre ministère, pour nos valeurs fondamentales liées au service public, pour notre gestion de fonctionnaires responsables, pour notre reconnaissance, est systématique, à tous les niveaux de structures qu'on se place. Les discours

tenus par l'administration ne sont plus crédibles. Les dérapages, de gestion ou de règlement, de plus en plus nombreux. Le constat semble partagé par de plus en plus d'agents ; d'autres CAP que celle des ITPE ou des CTP ont été confrontés à ce déni de dialogue et ont claqué la porte ; des services de plus en plus nombreux refusent de suivre les injonctions autoritaires de leurs directions.

### – CE exceptionnelle du 6 juillet

La Commission exécutive réunie en assemblée exceptionnelle a estimé non satisfaisantes les réponses que le cabinet de Jean-Louis Borloo a apportées aux 1500 ITPE dans la rue le 29 juin. Elle a décidé de s'adresser directement

au ministre dans une lettre ouverte pour lui rappeler les attentes des ITPE.

### Motion du RST Assemblée spéciale des correspondants CETE et STC le 3 juin 2010

Que sera demain le réseau scientifique et technique ? La situation du RST n'est guère enviable, l'absence de sens donné à son action fragilise tous les organismes qui le composent, à commencer par les CETE. Les correspondants du SNITPECT-FO en CETE et STC réunis le 3 juin ont rédigé une motion spéciale RST, pour être portée devant le ministre le 29 juin.

# le SNITPECT-FO y était

## **Audition au sénat** par M. Daudigny

Depuis presque un an, le sujet de l'ingénierie n'a jamais été évoqué par le MEEDDM. Même si le ministère ne porte actuellement aucune ambition pour ses services, sa technicité, le Sénat lui s'intéresse à la question et demande à auditionner le SNITPECT-FO. Pourquoi lui ? tout simplement parce qu'il est le seul à poser la question d'une ingénierie publique au service des territoires, il est le seul à s'intéresser aux vrais besoins des territoires.

## **Entrevue avec le DGALN** Jean-Marc Michel

Le SNITPECT et le SNIAE ont été reçus par le DGALN, Jean-Marc Michel. Cela a été l'occasion de (re) présenter notre corps d'ingénieurs, et de s'insurger contre les discours de dénigrement de notre corps, voire les discours voulant opposer les ITPE et les IAE. Nous avons porté à la connaissance du DGALN les difficultés rencontrées par les services déconcentrés pour mener à bien leurs missions. Nous lui avons rappelé tout l'intérêt du RST pour la DGALN.

## **Grève du 15 juin**

FORCE OUVRIERE a proposé aux autres organisations un appel commun à 24 heures de grève interprofessionnelle franche, public et privé. Assumant ses prises de position et soulignant que l'avant projet de loi devrait être connu vers la mi-juin, la CE de FORCE OUVRIERE décide d'appeler le 15 juin à une journée de grève interprofessionnelle avec manifestation à PARIS. Le SNITPECT-FO était présent aux côtés de la FEETS pour organiser cette manifestation qui a été une éclatante réussite. Le gouvernement a dû repousser l'adoption de la loi sur les retraites.

## **Groupe d'échanges du 26 mai**

Ce groupe d'échange a été l'occasion de préparer le CTPM du 25 juin, mais aussi d'évoquer les RH à l'horizon 2013. Ce plan GPRH se présente surtout comme

un plan social permettant à l'administration d'anticiper les mobilités et redéploiements qu'elle envisage de faire suite à l'abandon de missions et du recentrage sur des missions dites « prioritaires ».

## **Groupe d'échanges sur le Schéma des effectifs et des recrutements du ministère (SERM)**

On retiendra que le ministère revendique 66 227 RTPT en 2010 contre 92 427 au 1<sup>er</sup> janvier 2007... et que l'année 2010 doit se solder par 4 360 départs contre... 2 986 entrées.

## **Audience au cabinet du 29 juin**

Nous avons été reçus par le directeur adjoint du cabinet le 29 juin pendant notre manifestation. Nous avons pu constater que le cabinet n'avait pas pris toute la mesure de la colère des ITPE, et pense encore les calmer avec de bonnes paroles. Nous avons été fermes sur les revendications portées et avons indiqué être dans l'attente de réponses concrètes.

## **Réunions de présentation du SNIT**

Le schéma national des infrastructures de transport (SNIT) a été présenté aux organisations syndicales et aux organisations non gouvernementales. Présentation se voulant consensuelle, mais absolument creuse sur le fond. Le SNIT se contente d'être une proposition d'offres de transports, sans garantie de résultat sur les reports modaux ou sur la politique de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.

## **CA de l'ENTPE**

Nous n'avons pu être présents à ce conseil d'administration qui s'est tenu... le 15 juin, jour de la grève interprofessionnelle de Force Ouvrière !

## **Commission ministérielle de formation professionnelle**

Le projet de document d'orientation à moyen terme (DOMT) de la formation a été présenté, ainsi qu'un projet d'arrêté sur la rémunération des intervenants en formation.

nération des intervenants en formation.

## **Réunion intersyndicale à la DRI**

Le SNITPECT-FO faisait partie de la délégation FO reçue par la DRI sur les thèmes de l'évolution des comités de domaines, des CETE, de la fusion LCPC INRETS. Si l'évolution des comités de domaines est bien une chose nécessaire pour le ministère qui doit valoriser les compétences de ses agents, nous avons dénoncé par ailleurs le manque d'ambition pour le RST et pour les CETE, ainsi que l'engagement volontaire signé par le ministère avec syntec ingénierie pour vendre l'ingénierie publique au privé.

## **Rencontres de la modernisation de l'Etat**

Nous avons participé à ces rencontres, qui ont été l'occasion d'entendre publiquement un certain nombre de hauts fonctionnaires, dont le SG du MEEDDM, ainsi que quelques élus.

## **CCI du 30 juin**

Cela faisait un an que l'administration n'avait pas réuni cette instance mise en place au lendemain de la décision dogmatique d'arrêter les prestations d'ingénierie publique fin 2011. Cette réunion était uniquement destinée à faire un point d'étape sur le redéploiement des capacités d'ingénierie en région, en d'autres termes à nous présenter l'avancement de ce plan social, sans aucun élément sur l'avenir de l'ingénierie. Après avoir évoqué le rapport Daudigny, FO a quitté cette réunion qui n'apportait rien, les redéploiements étant de fait le plus souvent des suppressions de postes.

## **CTPM du 19 mai**

Lors de cette séance, certains sujets importants ont été évoqués, comme le projet d'évolution des CETE, la réorganisation des SPC, ou les réorganisations des services de l'Etat en Ile-de-France (DREIF, DRIRE, DIREN et DDE de petite couronne). Les ITPE ont été très

présents, avec trois camarades nommés experts au CTPM pour FO, qui sont venus présenter notre position et l'expérience du terrain.

## **CTPM du 25 juin**

Dernier CTPM présidé par Didier LALLEMENT, le secrétaire général du MEEDDM qui quittera ses fonctions le 18 juillet, pour rejoindre la région Basse-Normandie dont il vient d'être nommé préfet. Ont été évoquées : (énième) réorganisation de l'administration centrale, circulaire sur l'organisation du contrôle et de la sécurité hydraulique en France métropolitaine, création de la commission régionale de concertation de l'action sociale.

## **Réunion des DREAL du 6 juillet**

Le 6 juillet 2010 le Secrétaire Général réunissait les directeurs de DREAL pour un point d'échange et d'information. La déroulement de cette rencontre a été légèrement « bousculé » par un intervenant impromptu : le Secrétaire Général du SNITPECT-FO !

## **GT aéroportuaire le 8 juillet**

Les prépositionnements commenceront le 24 septembre avec pour objectif des organigrammes ficelés en novembre. Pourtant l'organisation des futures USID est loin d'être stabilisée et de nombreuses questions restent en suspens. Les fiches de poste proposées dans les antennes du SNIA sont également trop imprécises.

## **Audience au cabinet le 22 juillet, VNF**

L'arrivée du nouveau directeur de VNF (Marc Papinutti) a été l'occasion pour le cabinet de lancer la discussion autour de l'avenir de la voie d'eau. Le cabinet a été parfaitement clair sur l'évolution qu'il souhaite donner : transfert des personnels à VNF, transfert du domaine public fluvial, fin des embauches de fonctionnaires, structuration du réseau en trois niveaux de service, dont un avec « ouverture partielle » gérée par des saisonniers. Retour à la précarité dans la FP...



A l'appel du SNITPECT-FO, 1 500 ingénieurs des TPE se sont rassemblés à Paris le 29 juin 2010. Ils voulaient exprimer haut et fort, d'une même voix, leur inquiétude vis-à-vis de l'avenir du MEEDDM, de ses agents et notamment de ses ingénieurs. Que devient ce ministère à force de restructurations en chaîne, de moyens en chute libre, de disparition du maillage territorial ? Que deviennent les ingénieurs dans ce contexte de désaveu de la technicité et de l'ingénierie, d'écrasement des niveaux de responsabilité, de dégradation de leurs conditions de travail et de dédain pour leur gestion collective comme individuelle ? La fusion des corps d'ingénieurs pourrait être l'occasion de donner des signes forts de respect et de reconnaissance. Pourtant tel n'est pas le cas.

De l'histoire du corps des ITPE, aucun rassemblement n'avait pris une telle ampleur. La mobilisation a largement dépassé le niveau record atteint lors de la manifestation du 29 juin 2004. L'événement a été relayé dans la presse, notamment *Libération* et *Le Parisien*.

Aux côtés des 1500, il ne faut pas oublier les 500 ingénieurs qui n'ont pu se rendre à Paris mais qui ont tenu à afficher leur appui à la manifestation en signant un courrier de soutien. Les 500 signatures ont été recueillies en seulement 48 heures !

### Témoignages d'ITPE présents à la manif

*Ils sont venus, ils sont tous là... J'ai chaque fois un sentiment de fierté et d'émotion fortes quand je retrouve « ma famille » des ITPE, venue de toute la France et capable de se rassembler en un clin d'oeil pour défendre une cause juste. Ce sentiment d'appartenance, je l'ai depuis mon premier jour à l'Ecole et il continue à être une source de motivation importante dans ma vie professionnelle et syndicale. Ce 29 juin, je suis contente et rassurée de voir qu'il y a vraiment beaucoup de jeunes qui se sont déplacés, de très jeunes qui n'ont pas vécu le 29 juin 2004, mais qui se sentent tout autant concernés que les plus anciens : ça me conforte dans le fait que, non, nous ne menons pas un combat d'arrière-garde mais c'est bien le ministère qui débloque complètement en dilapidant un*

MARDI 29 JUIN 2010

ENVIRONNEMENT

## Grogne durable au ministère de l'Écologie

« Jean-Louis Borloo s'est contenté d'actions de communication », « les Grenelles de l'environnement et de la mer n'auront été qu'une mascarade », « le ministère est au bord du naufrage par manque de capitaine... ». Un vent de mutinerie souffle sur le ministère de l'Écologie, dont une partie des cadres techniques manifesteront ce midi sur le boulevard Saint-Germain, devant l'hôtel de Roquelaure (Paris VII). Plusieurs centaines d'agents pourraient battre le pavé. Une première depuis la création du super ministère de l'Écologie, il y a trois ans.

Dans un communiqué rageur, le syndicat Snitpect-FO, qui représente le corps des ingénieurs de travaux publics de l'État, dénonce « le mal-être des cadres et plus globalement de tous les agents ». « Ce ministère n'est pas en ordre de bataille pour gagner la guerre du développement durable, es-

time le secrétaire général du syndicat, Thierry Latger. On change de nom et de logo tous les ans, les services sont réorganisés tous les six mois, et de nombreuses idées développées dans le cadre du Grenelle ne sont pas mises en œuvre. »

Dans l'entourage de Jean-Louis Borloo, on relativise ce mouvement de grogne. « En trois ans, l'organisation de ce ministère s'est profondément transformée, réunissant les compétences de cinq ministères et faisant évoluer les périmètres d'action, souligne-t-on. La création du ministère de l'Écologie a été l'une des plus grosses réformes de l'administration de l'État, et a logiquement conduit à la transformation des habitudes de travail. Il a fallu pour certains agents changer de regard sur leur métier. Il y a ceux qui sont montés sur le bateau et ceux qui sont restés à quai. »

FRÉDÉRIC MOUCHON

LE PARISIEN DU 30 JUIN 2010



### ÉQUIPEMENT LES INGÉNIEURS DE L'ÉTAT EN COLÈRE

Ils ont fait sonner sifflets et vuvuzelas sous les fenêtres de leur ministre, Jean-Louis Borloo. Rebaptisant au passage la rue de Grenelle « impasse du Grenelle ». Un bon millier d'ingénieurs des travaux publics de l'État, sur 4000, a défilé hier à Paris, alors que les députés devaient voter dans la soirée le texte définitif de la loi Grenelle II. « Ce sont des cadres, plutôt modérés... pour qu'ils fassent le déplacement depuis toute la France, il faut que le ras-le-bol soit important », souligne Thierry Latger, secrétaire général du syndicat majoritaire, le Snitpect-FO. Ils dénoncent un « ministère sans stratégie », les « réorganisations à la va-vite », « le manque de moyens qui empêche d'assurer l'entretien des routes », « les baisses d'effectifs », ou « le basculement de certaines missions de service public vers le privé ». Et s'estiment mal entendus par leur ministre géant (de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer). G. L. PHOTO LIJONEL CHARPIER / MYOP

LIBÉRATION  
DU 30 JUIN

Le 29 juin, la journée a été chaude et ensoleillée. Les ingénieurs des TPE ont commencé, à partir de 11h, à surgir en nombre des bouches de métro, des cars ou des trottoirs adjacents, pour affluer vers le square Boucicaut, au droit du métro Sèvres-Babylone. Ils se

Témoignages d'ITPE  
présents à la manif (suite)

*trésor de compétences et de dévouement. 1 500 ingénieurs qui manifestent leur colère bruyante et légitime face à la chronique d'un gâchis annoncé, ça mérite quand même d'être entendu ! J'ose croire que l'hostilité à peine voilée des forces de l'ordre présentes ce jour-là est la preuve que nous étions une masse potentiellement menaçante et que cela ne restera pas sans suite concrète. Bravo et merci, je veux croire que grâce à nous tous, elle ne va pas mourir, la place déterminante des cadres techniques dans ce ministère...*

\*\*

Si les motifs de nous réunir ce 29 juin 2010 n'avaient pas été si graves, quel plaisir simple et unique ça aurait été de se réunir entre collègues sous un beau soleil parisien. Beaucoup n'ont pas été arrêtés par les nombreuses heures de transport pour rejoindre le point de ralliement. Beaucoup, qui ne travaillent plus au sein du MEEDDM, se sentent encore concernés par son avenir et celui du corps des ITPE. Des jeunes, des beaucoup moins jeunes, des capés, des moins capés, tous se sentent concernés par ce rassemblement. Seul bémol (de taille) : une bonne journée nécessaire pour retrouver une audition quasi-normale (ça, c'est sûr, on a fait du bruit !). Amitiés aux 1 500 sur place et aux 500 qui les ont soutenus.

\*\*

*C'est à 1 500 que nous sommes venus clamer à notre ministère que les ITPE avaient dépassés l'individualisme et le renfermement sur*

sont parés de leurs brassards rouges, sifflets, vuvuzelas, autocollants et pancartes. Vers 12h15 le défilé s'est engagé sur le boulevard Raspail, et la marée colorée des ITPE a envahi l'espace. Lorsque le défilé a atteint la rue de Grenelle, celle-ci a été rebaptisée symboliquement « l'impasse du Grenelle ». Puis les ingénieurs des TPE sont parvenus devant l'Hôtel de Roquelaure, siège du ministre et de son cabinet, où l'ambiance et le tintamarre ont connu leur

## Témoignages d'ITPE présents à la manif (suite)

*soi engendré par des atteintes successives à nos missions nos métiers et nos perspectives de carrières.*

*Jean-Louis, tu ne nous a pas tués, et si tu ne veux pas voir ta perspective de carrière mise à mal par une gestion et une ambition minimaliste de ton ministère, prend soin de lui et de ses agents, dont les cadres se sont fait ce jour les portes paroles.*

*BRAVO à tous les ITPE, qui ont montré ce jour qu'un esprit de groupe existait encore...*

\*\*\*

Voilà presque deux jours que nous avons battu le pavé de l'"impasse du Grenelle" armés de nos sifflets et autres vuvouzelas ! Voilà deux jours que mes oreilles sifflent et ont du mal à se remettre du vacarme de mécontentement qui est monté sous les fenêtres du Ministère.

J'aurai du mal à croire qu'ils ne nous ont pas entendu !! Espérons qu'on peut faire confiance à notre nouveau secrétaire général pour redonner un peu d'espoir à tous les ITPE qui craignent pour leur avenir !

Merci pour l'organisation de cette journée qui, en dehors de l'expression de notre inquiétude, a permis de vivre des moments de cohésion et des retrouvailles entre collègues de promo !

\*\*\*

*Au lendemain de cet événement majeur d'une ampleur exceptionnelle (le 29 juin 2004 m'avait déjà impressionnée), je suis encore plus fière d'appartenir à ce corps qui*



apogée. Pendant ce temps une délégation de 12 ingénieurs des TPE a été reçue par le cabinet du ministre.

La réponse apportée par le cabinet à cette délégation a été assez convenue et dépourvue d'engagements, si ce n'est la promesse de l'ouverture d'un chantier sur la gestion et l'indemnitaire dès juillet, l'annonce d'une réunion interministérielle sur le statut dans les jours suivants et la garantie de remettre « d'équerre » le dialogue social. Cette réponse n'est pas à la hauteur du malaise profond dénoncé par les 1500 manifestants. La Commission Exécutive réunie exceptionnellement le 6 juillet a donc décidé d'interpeller directement le Ministre d'Etat dans une lettre ouverte.

## Je suis avec vous le 29 juin...

...même si je ne peux pas être à Paris

Je n'ai pu, ce 29 juin 2010, me rendre à Paris pour manifester avec les autres ingénieurs TPE, mais je souhaite par ce message signifier ma solidarité avec ce mouvement.

Notre corps d'ingénieurs traverse une période extrêmement difficile, alors que les structures qui nous accueillent sont ballottées de réorganisations en réorganisations.

À la veille d'une étape cruciale pour notre avenir et pour nos missions - la fusion avec d'autres corps d'ingénieurs - je suis, comme tous mes camarades, inquiet de la manière dont ce chantier est conduit.

Les signes annonciateurs des décisions à venir sont déjà visibles : attaques récurrentes sur notre mode de gestion, sur notre positionnement, sur notre statut, sur notre école.

Pourtant, nous avons toujours été des cadres responsables, respectueux de notre administration, favorables aux réformes, soucieux d'accompagner le changement. Nous avons élaboré et porté avec zèle et loyauté les politiques publiques de notre ministère.

Mais nos valeurs sont dénigrées, nos positions méprisées, notre place convoitée. Nous n'avons plus voix au chapitre, nos instances paritaires ne sont plus respectées, les TPE ne sont plus écoutés. Les engagements ne sont plus tenus. La confiance n'existe plus. Le pacte moral qui nous reliait à notre ministère est rompu.

Nous devons maintenant prendre nos responsabilités, vis à vis de notre organisation, des agents du ministère, des valeurs qui sont les nôtres.

Le 29 juin, nous demandons à notre administration de mettre un terme à la frénésie destructrice de valeurs et de missions qui s'est emparée d'elle depuis quelques années. Nous devons faire entendre nos voix et celles de nos agents, qui aspirent à un véritable engagement pour le service public, un vrai respect des femmes et des hommes qui composent notre ministère.

Le 29 juin, nous demandons des avancées concrètes sur nos revendications nationales.

Nom, prénom  
Signature :

Merci de ton soutien.

## Témoignages d'ITPE présents à la manif (suite)

*sait montrer son mécontentement et sa révolte face à la destruction organisée d'un service public qu'il a construit depuis si longtemps, face au mépris que le MEEDDM lui exprime, face à la déconsidération galopante, face à l'hypocrisie dont personne ne se cache même plus. Ma révolte gronde toujours. Non ! Quoi que puissent en dire certains dirigeants de ce ministère, les ITPE ne sont pas restés sur le quai, et ont bien embarqué sur le bateau du développement durable ! Et depuis longtemps ! Mais il devient de plus en plus difficile de le maintenir à flots, malgré nos efforts redoublés. Si je ne devais formuler qu'un seul vœu aujourd'hui, je souhaiterais que nous n'ayons besoin d'autres 29 juin pour être entendus et écoutés.*

\*\*\*

Je reviens de la manifestation galvanisée par le soutien indéfectible que nous portent les TPE. Essaimés, disséminés, ils se retrouvent toujours derrière le SNIT-PECT, qui aura démontré au ministre (ou à son dir cab) combien le SNI est représentatif, reste et demeure un interlocuteur incontournable. Qui bafoue le SNI (en menant une CAP sans eux..., sic... !), se met à dos l'ensemble des TPE au point qu'ils se déplacent de la France entière pour démontrer leur soutien.

Bravo à vous. Merci à vous. Un véritable élan de solidarité et d'unité dans le contexte actuel, c'est possible ! C'est même une nécessité, vous l'avez tous senti. Vous avez prouvé que de grandes choses sont possibles si on est unis et solidaires.

## Témoignage d'un membre de la délégation du 29 juin

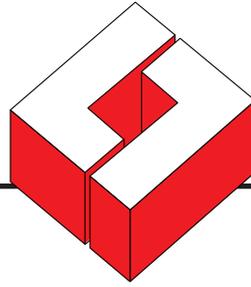
Des le début de la manifestation, nous sommes en tête de cortège. Les RG nous ont prévenus, on nous attend à 12h30, il faudra quitter très vite la manifestation. Effectivement, à peine la colonne d'ITPE en mouvement, nous nous éclipsons vers Roquelaure. Je me retourne : j'ai la vision de cette foule d'ITPE, c'est magnifique. Les oreilles bourdonnent encore du bruit des suruzelas. Nous entrons dans l'Hôtel de Roquelaure. On nous accompagne dans une salle au fond de la cour. Nous sommes 12, représentant la plupart des services. Premiers arrivés dans la salle, des cavaliers sont présents avec nos noms. En bons professionnels, nous refaisons le plan de table. Quand le directeur adjoint de cabinet et son équipe arrivent, nous sommes prêts. Face à nous, Mme Arnoux, conseillère au cabinet, Mme Navarre du bureau des relations sociales de la DRH, M. Malfilatre, chef de service à la DRH, et M. Degos, directeur adjoint du cabinet.

En début de séance, ce dernier annonce la couleur : « à 13h30 j'ai une réunion, je serai dans l'obligation de vous laisser ». De fait, nous quitterons la séance, et lui avec, à 14h15. Les premiers sujets abordés sont l'état des services et le positionnement des ITPE. Le ton monte très vite, tous les membres de la délégation s'expriment très fermement, et dépeignent l'inquiétude ressentie sur le terrain. A la première allusion à France Télécom, le dircaj adjoint intervient : « je ne connais pas le dossier de France Télécom, mais nous ne sommes pas dans la même situation ». Nous voilà rassurés !

Point de blocage : le statut. Hors de question, pour le cabinet, de revenir sur sa position. Les 1500 ITPE dehors ? Pas grave, ils devront bien comprendre que la position actuelle du cabinet, c'est pour leur bien... Les membres de la délégation se crispent devant le mépris affiché pour nos positions... et on entend le bruit, dehors... Le dircaj adjoint précise « si ça ne vous convient pas, je ne m'occupe plus de votre statut, je pourrai m'occuper de mes enfants le dimanche... », affirmation devant clore le débat. Ah bon ? Le dimanche, il travaille à notre statut ? C'est un chantage inadmissible. Tous les membres de la délégation s'insurgent. La température monte. On reçoit des SMS

des camarades qui s'impatientent dehors. Le débat s'enlise, on nous dit clairement que les ITPE ne sont pas des cadres supérieurs, statutairement parlant... On en parlera aux 250 ITPE qui sont sur des postes de troisième niveau de fonction ! Le débat glisse ensuite sur la gestion. Principat, taux pro/pro ? Quelques timides portes s'ouvrent enfin. « Ouverture des discussions sur la gestion. Principat, taux de l'indemnitaire dès le début de juillet » nous dit-on. Dialogue social dégradé ? « on va remettre tout ça d'équerre... » Dont acte. Nous sortons : moment de grande émotion, la foule des copains nous attend. Le SG va faire son débriefing au micro.





## COMMISSION EXECUTIVE EXCEPTIONNELLE du 6 JUILLET 2010

*Lettre ouverte au ministre d'Etat*

***La Commission Exécutive réunie en assemblée exceptionnelle le 6 juillet 2010 a dressé un premier bilan de la manifestation du 29 juin. Elle a notamment jugé insatisfaisantes les réponses que le cabinet de Jean-Louis Borloo a apportées aux 1500 ITPE dans la rue le 29 juin. Elle a ainsi décidé de s'adresser directement au ministre pour lui rappeler les attentes des ITPE.***

Monsieur le Ministre d'Etat,

1500 ingénieurs dans la rue à Paris le 29 juin 2010, 500 soutiens écrits, soit 2000 ingénieurs mobilisés qui composent l'essentiel de l'encadrement technique de votre ministère, ont montré publiquement, et jusque dans la presse nationale, leur colère et leur frustration. Pour quelles raisons ?

### **L'état de délabrement avancé des services de votre ministère, tout d'abord**

Le constat est sans appel : vos services sont dévastés par le mode de management mis en oeuvre et par la suppression des moyens financiers et humains. Ce qui compromet leurs missions de service public, en particulier celles indispensables au développement durable de notre pays, à la protection des populations, ainsi qu'à la gestion de crises...

Les multiples et inexplicables réorganisations, sans fil conducteur autre que supprimer aveuglément des effectifs, ont totalement désorganisé les services et désorienté les agents. Le ministère n'est plus capable de donner du sens à leur travail. Tous en souffrent.

Votre cabinet, qui a reçu une délégation des 2 000 ingénieurs le 29 juin dernier, ne nous a pas rassuré sur ce point. Il n'a pris aucun engagement. Il n'a pas même renouvelé celui que vous aviez pris en personne lors du CTPM d'octobre 2009, à savoir de faire une pause dans les réformes pour prendre le temps d'optimiser la nouvelle organisation.

### **La place de l'ingénierie et de la technicité ensuite**

Un ministère comme le votre ne peut pas se passer de technique et d'ingénierie, notamment publique, pour mener à bien les missions liées au développement durable des territoires. Or que constatons-nous ? Abandon de missions d'ingénierie, redéploiement ou suppression des postes techniques, désintérêt porté au réseau scientifique et technique (sacrifice du SETRA, volonté de suppression des Services Techniques Centraux, tergiversations sur l'avenir des CETE, sur la gouvernance partagée du RST avec les collectivités locales ou sur une note d'orientation du RST...), transferts des moyens vers de nouvelles agences, etc.

Lors de la journée des cadres le 22 janvier 2009, vous indiquiez que la nouvelle ingénierie du ministère s'appuierait « sur les compétences des équipes qui font la richesse de notre ministère ainsi que leur savoir-faire en matière de conduite de projet » et qu'un grand séminaire sur « L'ingénieur et l'Etat » serait organisé à l'automne 2009. Là encore, quel crédit donner à vos propos ?

Point de séminaire ! Bien au contraire, la mise à l'écart systématique des services de l'Etat s'accompagne d'une convention signée avec Syntec Ingénierie qui encadre et encourage l'engagement du secteur privé dans le développement durable, pillage des compétences des CETE (note du 1<sup>er</sup> juillet 2010) ! Certes, la mise à contribution de tous les acteurs est une bonne chose, mais les services de votre ministère ne peuvent être écartés de cette mise en oeuvre, sans que le service public et la société dans son ensemble n'en pâtissent irrémédiablement.

### Le traitement réservé aux corps techniques enfin, et particulièrement aux ITPE.

Dénigrés en permanence, accusés d'être inutiles au développement durable, alors qu'ils ont pris depuis des années ce virage nécessaire. Traités comme des agents d'exécution, alors qu'ils déroulent des carrières de cadres du 1<sup>er</sup> au 3<sup>ème</sup> niveau de fonctions et y donnent entière satisfaction. Leur mode de gestion est critiqué, leur positionnement dans les structures contesté. Même votre cabinet a osé affirmer le 29 juin à notre délégation que « les ITPE ne sont pas des cadres supérieurs » ! Quel retour doit on faire aux 200 ingénieurs des TPE actuellement sur des fonctions de 3<sup>ème</sup> niveau, ainsi qu'à la quarantaine actuellement sur emploi de Direction de l'Administration Territoriale de l'Etat (dont un DREAL) ?

Qui plus est, on refuse aux ITPE l'outil principal qui leur permettrait dans le contexte actuel de la Fonction Publique, de faire la preuve de leurs compétences individuelles et collectives : un statut reconnaissant leur positionnement spécifique de catégorie A/A+. Ce statut qui leur a fait défaut pour accéder sans dérogation aux emplois DATE, par exemple. Votre cabinet a annoncé que ce point ferait l'objet d'une réunion d'arbitrage interministériel, qui est imminente, mais elle l'est depuis le mois d'avril...

Dans la balance on leur impose une fusion avec d'autres corps d'ingénieurs, sans évoquer au préalable la nature, l'orientation, la formation, la gestion et le statut de ce futur corps. Ces points sont fondamentaux pour l'avenir des ingénieurs concernés, mais votre cabinet n'a pas donné l'impression d'en faire grand cas.

Votre cabinet a néanmoins annoncé l'ouverture de chantiers sur la gestion et l'indemnitaire dès le début de juillet. Les ITPE ont hâte de savoir quelles avancées le ministère entend leur proposer. Pourtant, à ce jour, une semaine après la mobilisation des 2000 ingénieurs, et malgré plusieurs relances restées sans réponse, ils n'ont eu aucun écho de la DRH présente lors de l'audience du 29 juin et chargée explicitement du dossier.

### Le délitement du dialogue social notamment en CAP.

Certes, votre cabinet s'est engagé à rétablir un dialogue social de qualité entre les ITPE et l'administration, en particulier en CAP. Les ITPE prennent note mais ils attendent que cela se traduise dans les actes.

Les propos tenus par votre entourage auprès de la presse le jour de notre manifestation sont des outrages qui nous laissent perplexes sur l'amélioration du dialogue : « Il y a ceux qui sont montés sur le bateau et ceux qui sont restés à quai » (Le Parisien).

Monsieur le ministre d'Etat, malgré la mobilisation massive des ITPE, vos porte-paroles laissent volontairement trop de flou, trop d'incertitudes, trop de questions sans réponse.

Monsieur le ministre d'Etat, nous, membres de la commission exécutive du SNITPECT-FO, seule organisation syndicale représentative du corps des ITPE, vous demandons solennellement d'accepter de recevoir une délégation d'ITPE et de considérer nos revendications.

Les ITPE attendent un signe fort de votre part pour continuer à porter un avenir pour le ministère

Veuillez agréer, monsieur le ministre d'Etat, l'expression de notre profond respect.

La Commission Exécutive réunie en assemblée exceptionnelle le 6 juillet 2010

Signé par l'ensemble des membres

## Les sections en action

### Avant et après le 29 juin : maintenir la pression !

#### 4 juin 2010 - Paris - JOURNÉES DE LA MER

A l'occasion de l'inauguration des Journées de la Mer le 4 juin par Jean-Louis Borloo, les ingénieurs des TPE parisiens ont pu approcher le ministre d'Etat. Ils lui ont remis la lettre ouverte intitulée « Le MEEDDM : Titanic des temps modernes » préparée par la Commission Exécutive (cf. Tribune n° 1222 mai 2010 en p. 6), tout en lui réclamant une attention particulière pour le corps des ITPE.

#### 7 juin 2010 - Brest - INAUGURATION DE L'AGENCE DES AIRES MARINES PROTÉGÉES

Voici le récit « à chaud » de l'action du 7 juin par les camarades bretons qui l'ont orchestrée.

*« La cible : Jean-Louis Borloo, ministre d'Etat en visite à Brest pour inaugurer l'Agence des Aires Marines Protégées et célébrer les vingt ans d'Océanopolis.*

*17 h 30 : nous sommes sur zone, repérables comme des pingouins sur des dunes de sable...*

*17 h 45 : arrivée des premiers élus et journalistes. Nous sortons la motion du TITANIC et commençons la distribution et les discours de revendications (nous serons plus de mille à Paris dont un car entier de Bretons).*

*17 h 46 : la police et les RG s'approchent gentiment.*

*17 h 50 : explication de notre demande. On nous indique qu'il fallait prendre un RDV avec les conseillers en sous-préfecture. On répond que notre dossier est très bien connu à Paris, qu'on veut juste parler à Jean-Louis Borloo et que nous serons partout où il sera jusqu'au 29 juin pour lui dire qu'on attend autre chose que des actions de com', pour venir inaugurer des agences qui nous piquent notre boulot en plus !*

*17 h 55 : on nous dit qu'un conseiller spécial va nous recevoir. On répond qu'on espère quand même pouvoir remettre notre motion au ministre.*

*18 h : on nous met à l'écart pour que nous développions un peu notre thèse au conseiller spécial, qui malheureusement n'est pas spécialiste de domaine (dommage il aurait dû faire l'ENTPE, il aurait été formé à la carrière de généraliste et de spécialiste : l'ENTPE = l'école des choix ! ) On lui dit qu'on n'a plus de choix, que le fractionnement des BOP et des services amène à l'absurde, empêche de pouvoir faire des évolutions de carrière compatibles avec des développements de compétences. Le conseiller repart avec notre feuille verte. On lui dit que l'Etat avait la compétence pour assurer les missions de l'Agence des Aires Marines et de l'Ademe mais que l'on ne nous en pas donné les moyens. C'est un gâchis. Je*

*crois que là il n'écoutait plus parce que Jean-Louis Borloo arrivait.*

*On voit Jean-Louis Borloo passer en trombe (notre erreur c'est qu'on n'avait pas de sifflet ni d'autre signe distinctif). On a fait le pied de grue sous le crachin breton pendant qu'il discourait à l'intérieur. Les RG ont tenté de nous dissuader de nous enrhummer (merci à eux) et on a discuté. On leur a redit qu'on serait plus de mille à Paris et avec un car entier de bretons en plus. Après on a refait un peu de bruit pour la presse (France bleu, le marin, le courrier...).*

*Puis sont arrivés des activistes anti-OGM mieux organisés que nous du point de vue de l'accoutrement (enfin je ne me serais pas laissé prendre en photo déguisé en abeille, en vache et en cochon avec mon ministre...).*

*Quand le ministre est sorti, ils lui ont offert une bouteille de chouchou BIO. Du coup profitant de cet arrêt impromptu de Jean-Louis Borloo, je l'ai alpagué et je lui ai dit qu'on n'avait pas de bouteille à lui offrir mais une motion défendant la cause d'un ministère technique ambitieux. « Ah FO », s'est-il écrié en s'emparant du tract. Je lui ai dit que nous serions plus de mille à Paris le 29 juin. Mais là notre tireur d'élite de photo s'était momentanément éclipsé. Donc pas de photo. Fin de l'action. »*

*L'action a été résumée dans Le Télégramme de Brest du lendemain : « Partant pour Océanopolis, le ministre a croisé des ingénieurs de l'ex-DDE, du syndicat FO, inquiets du maintien des compétences. »*

**16 juin 2010 - Paris**

### **SALON DES ÉNERGIES RENOUVELABLES**

Jean-Louis Borloo, en compagnie de Christian Estrosi, inaugurerait le Salon des Energies Renouvelables au parc des expositions, le 16 juin dernier. Il y a rencontré un camarade ITPE.

*« Jean-Louis Borloo était très pressé, son discours inaugural fut très court. Il avait sa garde rapprochée mais le hasard fait bien les choses, il est descendu de l'estrade de mon côté et s'est dirigé tout droit vers moi (l'occasion ne pouvait pas être plus belle).*

*J'ai observé qu'il était très abordable, il s'est permis d'échanger avec quelques personnes de l'assistance. Quand finalement il arrive à mon niveau, j'en profite pour l'aborder.*

*Monsieur le Ministre, lui dis-je, je suis ITPE..., nos revendications. Il me répond, tout surpris... Ha !... Ha ! les TPE, les TPE, je sais..., je sais... Je lui rappelle que les ITPE sont aussi compétents dans le domaine des énergies renouvelables. Je connais..., je connais... répète-t-il. Je fais même un bout de chemin avec lui, mais il est peu prolixe sur la question de nos revendications. En fin politicien, il détourne le sujet en me posant des questions sur mon service, ce que je fais, etc.. Vous comprenez...la presse était en train de filmer !*

*Pour tout vous dire, je crois qu'il est bien informé de nos revendications et que nous devons poursuivre ces actions qui sans aucun doute porteront leurs fruits. »*

**17 juin 2010 – Paris - MAISON DE LA CHIMIE**

Jean-Louis Borloo avait convoqué la presse à la Maison de la Chimie, pour remettre des trophées Agenda 21 à certaines collectivités territoriales. Un groupe d'ITPE parisiens s'est rendu sur place.

*"Le terrain n'était pas évident. Nous avons tout de suite identifié trois sites à enjeux : la buvette où le cocktail déjeunatoire battait son plein, l'amphi où les organisateurs peinaient à ramener les participants et les journalistes (peu nombreux soit dit en passant), et le hall d'entrée.*

*Nous nous sommes répartis en trois équipes sur les différents sites. Le ministre était en retard. La rumeur a commencé à courir qu'il était retenu par les inondations du Var... On n'était pas venu pour se contenter de Mme Pappalardo !*

*Finalement, il a fini par arriver. L'interception a eu lieu dans le hall d'entrée, avec notre première équipe. Il a tendu la main vers nous et nous y avons glissé un tract. Il a dit : « Ah FO » comme à Brest. Je lui ai dit : « les ingénieurs des TPE vont manifester le 29 juin devant votre ministère, ils sont très mécontents, il y a un vrai souci dans le ministère et nous avons besoin de votre écoute ». Il a répondu : « Entendu ». Ensuite, il n'est pas passé par la buvette et il a filé dans l'amphi. Mais il n'est pas passé par l'escalier principal surveillé par notre troisième équipe.*

*Bilan : un contact réussi, mais pas de photo et pas d'entrefilet dans la presse (car il n'y avait pas de journalistes dans le hall).*

*Le tract a aussi été remis à plusieurs personnalités présentes."*

**6 juillet 2010 - Paris - RÉUNION DES DREAL**

Le 6 juillet 2010 le Secrétaire Général réunissait les directeurs de DREAL pour un point d'échange et d'information. La déroulement de cette rencontre a été légèrement « bousculé » par un intervenant impromptu...

En effet, la Commission Exécutive (CE) du SNITPECT-FO, réunie exceptionnellement le 6 juillet pour faire le point suite à la manifestation historique du 29 juin, avait en effet estimé que cette réunion ne serait pas complète sans une information sur la situation des ITPE...

**C'est ainsi qu'environ 25 ITPE se sont invités à la Tour Pascal.** Thierry Latger est intervenu pour lire le courrier qui a été adressé à Jean-Louis Borloo par la CE le jour-même, afin de mettre des mots écrits sur les attentes des ITPE pourtant déjà exprimées de vive voix par 1 500 ITPE dans la rue, et de lui demander une audience (puisque la délégation du 29 juin n'a été reçue que par le directeur adjoint de cabinet).

Une copie du courrier a été distribuée aux directeurs de DREAL. Ceux-ci se sont montrés très attentifs. Nous les en remercions.

Dans le même temps, les 25 ITPE de la Commission Exécutive se sont rendus dans le bureau de la directrice des ressources humaines du ministère, pour lui réclamer la fixation d'un calendrier de travail pendant le mois de juillet, conformément aux engagements du directeur adjoint de cabinet.

Depuis le 29 juin, nos relances étaient en effet restées lettres mortes. La DRH a indiqué que le cabinet lui avait demandé de n'ouvrir les chantiers qu'à partir de septembre ! Elle a quand même consenti à nous faire une proposition pour juillet.

**Ce premier « couac » sur la forme nous laisse présager de plus graves déceptions sur le fond... Nous sommes désormais convaincus que la pression doit rester forte et constante, sans quoi les paroles du cabinet ne se traduiront jamais par des actes !**

Nous appelons à la mobilisation générale dans les sections pour multiplier les actions qui peuvent faire entendre, d'une manière ou d'une autre, la grogne des ITPE !

**15 juillet 2010 - Marseille**

### **TOUR DE FRANCE DU GRENELLE**

**A l'occasion du Tour de France du Grenelle, Chantal Jouanno se rendait à Marseille le 15 juillet 2010. Une délégation locale du SNITPECT-FO en a profité pour l'interpeller sur les préoccupations des ITPE.**

*« La réunion se tenait en présence du préfet de région, des préfets de département, de maires dont Jean-Claude Gaudin, de directeurs des différents services de l'Etat*

*Dans un premier temps, nous avons distribué des tracts à l'entrée de la salle. Nous en avions prévu 150 mais il nous en a manqué. L'accueil des participants a été très bon. On a pu sentir que le dispositif de sécurité était au courant que l'on avait préparé une action (allée venue des RG, petits mots...).*

*Puis nous avons pu intercepter Chantal J à son entrée dans la salle. Elle nous a tout de suite bien identifié et était au courant de notre action. Elle a affirmé que le dossier des ITPE sur le statut et l'indemnitaire les préoccupait depuis plusieurs mois et que le nouveau secrétaire général allait s'atteler à la tâche. Nous lui avons remis notre dossier « secrétaire d'Etat ».*

*Enfin, nous avons assez largement discuté avec deux journalistes dont la journaliste de la Marseillaise, sur l'avenir des missions et l'écart entre le discours des ministres et les moyens dans les services. Nous avons aussi discuté en fin de réunion avec des élus locaux.»*

**Et maintenant, à quand la nouvelle interpellation ? Nous rappelons que malgré nos demandes incessantes, le ministre d'Etat n'a toujours pas accordé d'audience au SNITPECT-FO !**

**DOSSIER DE PRESSE**

# La maison brûle mais le ministre regarde ailleurs !

Lors de la manifestation historique des ITPE le mardi 29 juin, de nombreux journalistes ont fait part au SNITPECT-FO de leur intérêt pour les points que nous mettions en avant, à savoir le malaise des agents du MEEDDM et l'avenir compromis du grand ministère du développement durable. L'échange a été prolongé lors d'une conférence de presse, qui s'est tenue le mardi 20 juillet, symboliquement devant l'Hôtel de Roquelaure. Plusieurs journalistes étaient présents, dont Mediapart. A l'occasion d'actions locales, de nombreux ITPE sont aussi en contact avec des journalistes de presse locale. Les médias prennent conscience que le beau projet qui leur a été présenté en 2007 à la création du ministère est en train de prendre l'eau, ils attendent de notre part des illustrations de cette déliquescence. Nous leur avons présenté notre vision des difficultés présentes, et de notre volonté de faire évoluer les choses de manière positive.

Abandon des missions  
 + Suppression des moyens  
 + Restructurations incessantes  
 + Sans stratégie ni pilotage  
 + Des conditions de travail dégradées  
 + Sans dialogue social  
 + Tellement de similitudes avec France Télécom  
 = Les cadres du MEEDDM  
 disent stop !

## 1 Abandon des missions

- > Fin de l'ingénierie publique : l'abandon de l'ingénierie est catastrophique pour les collectivités territoriales, et l'impact est fort pour les citoyens : projets d'aménagement de leur cadre de vie qui sont soit abandonnés, soit plus chers, soit de moins bonne qualité. Les projets abandonnés impactent les entreprises locales donc l'économie locale. Les collectivités doivent se réorganiser (cf. le rapport du sénateur de l'Aisne, M. Daudigny, sur l'ingénierie publique – en ligne sur [www.snitpect.fr](http://www.snitpect.fr)) et donc vont dépenser plus sur les finances locales pour réinventer l'ingénierie publique (foisonnement des moyens).
- > Les missions obligatoires par la loi sont également en déshérence : ATESAT (qui utilisait les moyens de l'ingénierie) et ADS (élus priés de reprendre les missions... et les agents avec, manque d'agents donc dégradation de la qualité : beaucoup trop de permis tacites, ce qui n'est pas sans conséquences sur l'urbanisme, les risques...).
- > Les DDT abandonnent leur participation dans les commissions de sécurité pour les établissements recevant du public, alors que c'est dans ces services qu'on avait une vision technique des risques (sécurité des bâtiments, des accès...).
- > Les missions Grenelle sont mises en avant par notre administration, mais sans les moyens nécessaires. Les doubles contraintes fleurissent :
  - « Investissez vous dans le Grenelle » mais « Abandonnez la technicité »
  - « Formez vous au Grenelle » mais « on n'a plus d'argent pour se former ».
 Combien d'argent dépensé dans la seule communication ? combien de résultats concrets sur le terrain ? Le ministère affiche 2 milliards de suppressions d'avantages fiscaux liés au Grenelle, qu'il avait préconisé il y a moins de deux ans... quelle crédibilité ? surtout quand les avantages de... 2 milliards aux restaurateurs sont maintenus ! quelle priorité ?

## 2 Suppression des moyens

- > Budget du MEEDDM en chute libre : amputé de 540 millions d'euros d'ici 2013, soit une baisse de plus de 10%. En 2011, le ministère devrait perdre 1 272 équivalents temps plein (ETP).
- > Conséquence : de très nombreux dysfonctionnements !  
Ex. pour les usagers : l'entretien des routes se dégrade de plus en plus (moins de personnel, moins de moyens) car la route « n'est plus prioritaire » par le Grenelle (voir communiqué SNIT, schéma national des infrastructures de transport) ; pas de réparation de bouées signalisatrices pour la navigation au service phares et balises... on se contente de prévenir les navigateurs que « les bouées sont hors service ».. on imagine d'ailleurs les remplacer par des bouées virtuelles sur GPS ! on envisage de fermer plusieurs mois dans l'année des voies navigables secondaires...  
Ex. pour les partenaires collectivités territoriales : le désengagement de l'Etat remet en cause ces partenariats et les collectivités vont se recentrer sur des priorités locales, au détriment des politiques publiques nationales (voir délibération du conseil régional PACA le 28 juin 2010).  
Ex. pour les agents : frais de déplacement non payés, retards, erreurs sur salaires...  
Ex. pour les fournisseurs : Les entreprises ne sont pas payées et l'Etat exemplaire (!) devient interdit bancaire auprès de ses fournisseurs (qui ferment son compte client coup après coup). Ainsi, des bureaux se retrouvent sans chauffage ou sans téléphone !
- > Aggravé par les difficultés de gestion :  
Chorus, outre les éléments déjà divulgués dans la presse, sur les cafouillages et le coût prohibitif de l'outil (1,3 milliard d'euros...), paralyse le processus de paiement : même quand les crédits existent et qu'ils ont été distribués tôt dans l'année, les fournisseurs ne sont toujours pas payés !  
La LOLF et la réorganisation ont multiplié les croisements de programmes. Les crédits se trouvent disséminés dans une multitude d'enveloppes non fongibles, extrêmement difficiles à utiliser. Idem pour la gestion des effectifs, les baisses d'effectif gérées par les RBOP en région sont imputées prioritairement aux directions départementales car les RBOP privilégient leur propre structure (voir réaction des préfets de département dans *Acteurs Publics*) => L'organisation créée des baronnies de l'Etat en région, qui n'ont plus à suivre les directives des administrations centrales. Maîtres de leur budget et de leurs effectifs, ils sont devenus incontrôlables.

## 3 Restructurations incessantes

- > En trois ans, combien de services supprimés ? les DDE, les DDAF, les DDAM, les DRAM, les DRE, les DIREN, les DRIRE... toutes disparues au profit de nouvelles DDT(M), DREAL, DIR et DIRM, elles mêmes en restructuration permanente. A coup sûr le citoyen ne s'y retrouve pas.

A coup sûr ces services perdent en efficacité. Ou comment paralyser puis faire disparaître un service public sous le faux prétexte de le moderniser.

- > Le « réformons le plus vite possible » entraîne les services dans des réorganisations permanentes (depuis 2005 pour les DDE) illisibles pour les agents mais aussi pour les collectivités locales, principales utilisatrices des DDT (voir rapport du sénateur Daudigny).
- > Les gains de productivité faits par les agents sont gommés systématiquement par des réductions d'effectifs supérieures (voir impact sur les missions) ou par des dépenses de restructuration ou de communication.

## 4 Sans stratégie ni pilotage

- > Où est le capitaine du navire ? Les agents se plaignent d'une perte de sens. La stratégie est opaque et il n'y a aucun portage des dossiers.  
Propos du SG du ministère en CTPM : « Notre stratégie c'est de survivre encore un peu » !
- > C'est le règne des injonctions contradictoires :  
Ex :
  - il faut arrêter l'ingénierie publique / il faut porter techniquement les politiques Grenelle (RGPP / stratégie ministérielle)
  - il faut mobiliser tous les agents sur le Grenelle / il faut confier les missions Grenelle à l'extérieur du ministère (cf. courrier du ministre au préfets de région, engagements volontaires syntec, appels à projets...)
  - il faut former les agents au Grenelle / vous n'avez pas de crédit pour former au Grenelle (voir crédits alloués aux services)
  - il faut mieux payer les fonctionnaires / il faut geler les primes
  - Etat exemplaire / mise en place de crédits au dernier moment (arrivée des crédits dans les services en milieu d'année pour une dépense avant novembre)
  - demande de dépense des crédits de l'année / volonté de geler les crédits
  - réduire les effectifs et les moyens / exigence de toujours plus de rigueur, de mobilisation permanente, parfois 24h/24
  - laisser l'Etat régional piloter les stratégies régionales / lancer des politiques nationales sans concertation (par ex : le courrier aux préfets du 21 juin leur demande de s'appuyer sur les Régions pour la territorialisation du Grenelle, mais aussitôt après de réduire la participation aux contrats de plan Etat-Région)
  - il faut donner des marges de manœuvre aux managers / il faut suivre les injonctions du Responsable du Budget Opérationnel de Programme (RBOP)
  - Etat garant des équilibres entre régions / appels à projets nationaux gagés sur le niveau de participation locale (ex : écoquartiers, croissance verte...).

## 5 Des conditions de travail dégradées

> Des crédits de plus en plus inexistantes. Des services réduits à ne plus acheter de fournitures à partir de juin, des factures EDF et FT impayées, de l'informatique non renouvelé. Des bureaux de plus en plus minuscules, du chauffage absent en hiver. Des restrictions ubuesques des déplacements « vous perdez deux heures de travail, mais pas question de prendre un véhicule de service la veille au soir pour un départ aux aurores », de téléphone : « faites-vous appeler plutôt que d'appeler... ».

M. Bisch, préfet du Bas-Rhin et de la région Alsace, enfonce le clou de la rigueur appliquée à la fonction publique « un fonctionnaire, ça doit tenir dans 12 m<sup>2</sup>, 20 m<sup>2</sup> avec les salles de réunion. C'est comme le brodequin du Moyen Âge, je suis parfaitement déterminé à le régler à la bonne taille », sauf pour les préfets ?

## 6 Sans dialogue social

> Des agents méprisés, y compris publiquement : « il y a ceux qui sont montés sur le bateau et ceux qui sont restés à quai » dit le cabinet dans le Parisien du 29 juin en réponse à la manifestation des ITPE. Les ITPE, 2000 agents mobilisés, sont donc considérés comme « incapables de comprendre et de gérer une modernisation » alors qu'ils ont toujours fait la preuve de leur engagement (dans les décentralisations par exemple). Toutes les réformes, non seulement ont été portées par les ITPE, mais parfois engagées grâce à eux. Ce sont eux qui ont réclamé et obtenu un projet stratégique pour le MEEDDM.

> Il est inquiétant que des cadres aussi engagés pour leurs missions et leur ministère refusent de suivre le mouvement actuel. Il est inquiétant que des cadres supérieurs ne suivent pas leur ministère... quelle est la crédibilité de son projet, si ses cadres supérieurs ne le suivent pas ? aussi, le ministère préfère afficher que les ITPE ne sont pas des cadres supérieurs. Donc, que leur avis est moins important et moins crédible...  
Ex : le travail sur le projet de service en Guadeloupe se fait tellement dans l'absence de concertation que les cadres de Guadeloupe ont décidé de leur propre chef de se réunir pour travailler et proposer leur vision du projet de service.  
Ex : l'ensemble des membres du CTPS de la Creuse a choisi de démissionner pour protester contre l'absence totale de dialogue social.  
Ex : Un DDT inscrit « présents » à un CTPS des membres qui avaient boycotté la réunion, afin d'avoir le quorum.

## 7 Tellement de similitudes avec France Télécom

Les propos du cabinet du MEEDDM (« ceux qui sont restés à quai ») sont à rapprocher du « combien je suis obligé

d'en laisser au bord de la route » du directeur adjoint de France Télécom à propos des réorganisations lancées par cette société au leitmotiv de « vite, vite, vite » ...mais beaucoup de points de similitudes :

- les réorganisations toujours plus rapides (voir administration centrale et directions interdépartementales des routes (DIR) réorganisées en 2007, et à nouveau réorganisées par RGPP2 en 2010, les DDE réorganisées en permanence depuis 2005...)
- définition des métiers « en extinction » et des métiers « prioritaires », les agents étant invités à se « repositionner »
- passage d'un « volontariat un peu mou à quelque chose de plus systématique » (extrait des dires directeur exécutif RH de F Télécom) ; au MEEDDM, ce peut être le passage de réorganisations avec choix de l'agent sur son futur poste à la mise en œuvre de la loi mobilité
- à F Télécom, mise en place d'une « prime de mobilité » ; après cela, l'agent n'a plus rien à dire, puisqu'on lui octroie une prime ; elle s'appelle ITM au MEEDDM
- à F Télécom, des cadres formés à « la mise en mouvement » ; au MEEDDM, à « l'accompagnement du changement »
- entretien professionnel, moment « privilégié » où on parle mobilité...
- « outils de contrôles multiples et excessifs » à F Télécom, plus de 500 indicateurs au MEEDDM...
- managers au cœur du processus de réduction d'effectifs à FT, idem au MEEDDM
- l'encadrement a des doutes quant à sa perte d'autonomie, quant à son propre avenir à FT ; et au MEEDDM...

## 8 Les cadres du MEEDDM disent stop !

> Les ITPE ne veulent pas se retrouver dans la situation des cadres de F Télécom. Ils assument leurs responsabilités vis à vis des personnels qu'ils encadrent et disent « stop » aux conditions de travail indécentes et dramatiquement dégradées, au mépris affiché pour les gens.

> Ils s'estiment responsables de l'outil MEEDDM, qui est en train d'être détruit au nom de la réduction des déficits, ce qui ne réduira rien du tout, car les sommes dépensées pour faire porter les missions par l'externe sont plus importantes. Le citoyen paiera « plus » pour que l'Etat s'affiche « moins » !

Ex : sur les permis de construire, sur les dossiers financement du logement, des fonctionnaires font plus de dix heures par jour sans être rémunérés plus, pour sortir les dossiers. Sur la comptabilité, des fonctionnaires font plus de dix heures par jour pour payer les dettes de l'Etat, à cause des outils catastrophiques mis en place (chorus).

Mais les fonctionnaires ne veulent plus faire des gains de productivité qui ne retournent pas vers les citoyens, mais servent juste à désengager l'Etat.

## PSR 2010 : de quoi regon- fler la grogne des ITPE... pas leur portefeuille !

De nombreux camarades de services déconcentrés du MEEDDM nous ont alerté sur le niveau en 2010 de la prime de service et rendement (PSR) des corps techniques. A force de discrimination, les ingénieurs se retrouvent avec une prime inférieure à celle des techniciens (chefs de subdivision et TSC).

En effet, l'augmentation prévue en 2010 pour la PSR des corps techniques est de 50 % pour les catégories C, de 40 % pour les catégories B et de 15 % pour les catégories A.

Nous n'avons jamais condamné la différence de taux d'augmentation entre catégories, elle est bien souvent légitime.

Mais dans le cas présent, elle conduit à des disparités de traitement révoltantes. Les montants précis sont en cours de diffusion dans une note d'information qui a choqué bon nombre d'ITPE.

Désormais, en service déconcentré, la PSR d'un ITPE est de 1 908 €, celle d'un technicien sur l'emploi de chef de subdi est de 2 135 €, et celle d'un technicien supérieur en chef est de 1 960 €. En administration centrale, elles sont respectivement de 2 737 €, 2 898 €, 2 660 €.

Encore une décision de l'administration qui illustre le niveau de désintérêt qu'elle a atteint vis-à-vis de ses ingénieurs.

**Le SNITPECT-FO est immédiatement intervenu pour porter le sujet devant la DRH. Nous attendons toujours sa réponse à la date d'impression de la Tribune.**

Après un 29 juin 2010 où les ITPE ont clamé leur manque de reconnaissance, la réponse de l'administration sera hautement symbolique.

## La fin du paritarisme !

La rénovation du dialogue social est un des premiers chantiers engagés en 2007 par le nouveau gouvernement. Ce chantier a donné naissance dans un premier temps à la « position commune sur la représentativité » du 10 avril 2008, dénoncée par FO, puis à la loi du 28 août 2008 sur la démocratie sociale dans le secteur privé. Désormais les réformes prévues dans cette position commune sont transposées dans la fonction publique : **la loi n° 2010-751 sur la rénovation du dialogue social a été adoptée le 5 juillet 2010.**

Le SNITPECT-FO a alerté très tôt les ingénieurs des TPE sur l'impact de cette réforme. Le rapport de 2009 intitulé « Face aux réformes, vers une nouvelle dynamique syndicale... » et publié dans la Tribune n° 1220 de novembre 2009, présentait les principales conséquences envisagées. Celles qui nous concernent le plus directement sont les suivantes :

- **Fin du paritarisme** : Le texte supprime le paritarisme dans toutes les instances sauf les CAP (pour l'instant) : les membres de l'administration pourront être moins nombreux que les représentants syndicaux. Les comités techniques paritaires (CTP) deviennent donc des comités techniques (CT). Pourtant, le paritarisme des instances consultatives n'a jamais été un blocage au dialogue social. Au contraire, la renonciation au paritarisme implique la mise en retrait de l'administration dans la discussion de l'instance ; sans impact au final sur la décision de l'administration.
- **Le champ de compétences des CT est renforcé** : En plus des questions d'organisation, les CT traiteront des questions relatives aux effectifs, aux emplois et aux compétences des agents, à la politique indemnitaire et aux critères de répartition y afférents, etc.
- **La représentativité des syndicats est basée sur les élections des CT** : Jusque-là, la composition des sièges des différents comités était déterminée par une simple déclinaison des résultats obtenus par les syndicats lors des élections à la CAP. Désormais, la représentativité de chaque syndicat sera établie à l'échelle du périmètre du CT (élections locales pour un CT local, élection nationale pour un CT ministériel). Les CT, dont le champ est renforcé, deviennent un enjeu important de l'activité syndicale. Au détriment des CAP qui s'en trouvent nécessairement affaiblies...
- **Les membres des CT sont désormais élus** : cela implique que les élections se feront sur une liste de noms et non plus sur un sigle syndical. Chaque organisation syndicale ne pouvant déposer qu'une seule liste, tous les syndicats FO du service dont le SNITPECT-FO se retrouveront donc sur une même liste FO. Le mandat est fixé à quatre ans. Il est prévu de faire concorder l'ensemble des élections des CT des trois fonctions publiques. Un « grand soir » est prévu en 2011.

Ces réformes ne s'appliqueront pas pour les élections prévues en 2010 (notamment celles des DDI le 19 octobre). Un décret doit paraître pour indiquer la date d'application, mais aussi pour fixer les nombres de sièges des nouveaux CT ou encore pour préciser leurs attributions.

## Les portes d'accès à IC1 ou IC2 ont été élargies

L'action paie, en voici une nouvelle preuve !

Nous n'arrivions pas à obtenir la sortie d'un nouvel arrêté pour élargir la liste des emplois éligibles à l'emploi fonctionnel d'ingénieur en chef du premier ou du second groupe. Il devenait pourtant nécessaire suite aux réorganisations multiples de cette dernière année.

Le dernier arrêté emplois datait de mars 2009 et était déjà « périmé » depuis le début de l'année pour cause de nouveaux services. C'est dire si le rythme qu'on nous impose est délirant ! Malgré nos demandes incessantes, l'administration reculait, tergiversait, se perdait dans des considérations alambiquées pour retarder notre dossier.

La manifestation du 29 juin, la démonstration de force des ITPE, a permis de faire signer un nouvel arrêté emploi le 6 juillet 2010 (hasard du calendrier, le jour même de la CE exceptionnelle d'après 29 juin !).

Même si cet arrêté comporte des incohérences et des manques flagrants, que nous dénonçons immédiatement à l'administration pour lancer la rédaction d'un nouvel arrêté, les avancées obtenues sont considérables et permettent d'aborder les chantiers de fusion sous un meilleur angle. Elles n'auraient pas été obtenues sans le 29 juin. Voici les gains par rapport à l'arrêté de mars 2009 :

### Au premier groupe :

- adjoint à chef de service, à sous directeur ou à un chargé de sous direction en administration centrale sont pleinement éligibles à IC1 (pouvaient être jugés IC2 précédemment)
- délégué territorial d'une délégation à enjeux particuliers, ou chargé de mission d'inspection à la mission interministérielle d'inspection du logement social, (**uniquement les chefs de délégation régionale à enjeux particuliers précédemment**)
- équivalent d'un directeur adjoint ou adjoint au directeur d'un service déconcentré (**n'existait pas précédemment**)
- responsable d'un service à enjeux particuliers au sein d'une DREAL, d'un SN, d'une DIR, d'une DIRM, des directions régionales et interdépartementales d'Ile de France (**auparavant uniquement service interdépartemental ou interrégional**)
- responsable d'un service à enjeux particuliers dans une DDI importante (**N'EXISTAIT PAS AUPARAVANT**)
- responsable d'un département ou d'une division à enjeux particuliers, rattaché à l'équipe de direction d'un CETE (**N'EXISTAIT PAS AUPARAVANT**).

### Au deuxième groupe :

- chef de département, adjoint à un chef de département ou à un chef de division à enjeux particuliers en administration centrale (**n'existait pas auparavant**)
- responsable d'un pôle ou d'une cellule auprès d'un directeur d'un chef de service ou d'un sous directeur en administration centrale (**n'existait pas auparavant**)

- conseiller auprès d'un directeur, d'un chef de service ou d'un sous directeur en administration centrale (**auparavant uniquement chargé de mission ou chef de projet**)
- directeur technique, chef de département ou adjoint à chef de département d'un SCN ou d'un EP relevant du ministère. (auparavant uniquement directeur ou directeur adjoint, membre du codir, chargé de mission ou chef de projet auprès du directeur)
- chargé de mission d'inspection à la MILOS (**n'existait pas auparavant**)
- adjoint au responsable d'un service à enjeux particuliers dans une DREAL, responsable d'une division à enjeux particuliers dans un service de DREAL (**N'EXISTAIT PAS AUPARAVANT**)
- adjoint au responsable d'un service à enjeux particulier dans un SN, une DIR, d'une DIRM, ou direction régionale ou interdépartementale d>IDF (**N'EXISTAIT PAS AUPARAVANT**)
- directeur adjoint de CIFP (n'était pas identifié auparavant)
- adjoint au responsable d'un département ou d'une division à enjeux particuliers dans un CETE (**N'EXISTAIT PAS AUPARAVANT**).

Les avancées les plus symboliques et les plus considérables sont, pour le premier groupe, les services à enjeux particuliers dans les DREAL et dans les DDI importantes (auparavant, les seuls IC1 dans les DDI étaient les directeurs ou directeurs adjoints), ainsi que les chefs de département de CETE (auparavant, seuls les directeurs de laboratoire « importants » pouvaient prétendre à IC1, nous avons pu l'étendre à tous les laboratoires lors de l'invasion de la CAP le 25 février).

Pour le deuxième groupe, les avancées les plus importantes sont les postes d'adjoint à chef de service à enjeux particuliers d'un service régional ou interdépartemental, chef d'une division dans un service de DREAL et adjoint à chef de département à enjeux particuliers de CETE.

Nous avons donc ouvert de manière très significative les portes de l'IC, tout en préservant l'attrait de tous les services, y compris les DDI.

Il reste cependant maintenant à obtenir les réajustements des arrêtés emplois des autres ministères, suite aux réformes en cours.

Notre prochain combat, c'est l'augmentation du nombre de postes disponibles, le nombre actuel n'étant visiblement pas suffisant pour satisfaire les reconnaissances de compétences pour les ITPE.

Notre prochain combat, c'est toujours de tirer le corps des ITPE vers le haut !

**En savoir plus :**

retrouve le nouvel arrêté emploi sur [www.snitpect.fr](http://www.snitpect.fr)

## RGPP 2 : 150 nouvelles mesures

Lors du conseil des ministres du 30 juin, le gouvernement a dévoilé 150 nouvelles mesures de la révision générale des politiques publiques (RGPP). Elles s'ajoutent au 374 déjà en vigueur. Au MEEDDM, elles concernent les services d'ingénierie routière (SIR), l'administration centrale, la DGAC... En voici la liste :

- Réorganiser les services d'ingénierie routière. *La fermeture de sites est explicitement envisagée. Cette réforme va soulever de nombreuses questions, notamment sur l'organisation de la surveillance des chantiers si le périmètre à couvrir est élargi.*
- Optimiser l'efficience de l'administration centrale. *En termes moins feutrés, la seule finalité est de réduire les effectifs de 10% ! Alors que l'administration centrale sort à peine et avec difficulté d'une réorganisation-fusion sans précédent.*
- Améliorer la performance de la DGAC. *Au-delà de la réforme du « ciel européen », la RGPP prévoit la suppression de 500 emplois d'ici 2013.*
- Réformer le secrétariat des commissions départementales de sécurité. *En d'autres termes, les DDT ne participent plus aux commissions de sécurité, alors qu'elles pouvaient y apporter leurs compétences en bâtiment et en accès.*
- Etudier l'opportunité de créer un établissement public des espaces naturels protégés. *Lors du Grenelle, l'administration avait tenté de créer en catimini cette agence, ce que FO avait réussi à bloquer : cette création viendra en effet accélérer les baisses d'effectifs à l'Etat et la suppression des missions.*
- Moderniser l'application du droit des sols (dont le permis de construire) et les déclarations d'urbanisme liées aux travaux, notamment par la dématérialisation. *Il s'agit en fait de dématérialiser l'instruction à l'aide de logiciels, et en conséquence, supprimer encore des postes d'instructeurs au motif que l'instruction sera plus facile et plus rapide.*
- Poursuivre la réforme du numéro unique de demande de logement social (mise en place notamment d'un formulaire unique de demande auprès de différents bailleurs sociaux).
- Simplifier la réglementation relative aux réseaux publics d'électricité.

Jamais concertées, jamais débattues, ni au Parlement, ni avec les élus locaux, ni avec les organisations syndicales, ces décisions ont été élaborées en catimini par quelques hauts fonctionnaires et des conseillers privés (dont certains sont directement intéressés par la privatisation de missions de l'État du fait de l'activité, passée et à venir, de leurs sociétés).

Après la casse des services réalisée par l'acte 1 de la RGPP, ces nouvelles mesures sont moins structurelles mais visent plus de nouvelles mutualisations, fusions, rationalisations et dématérialisations.

### Nouveau SG du MEEDDM

Jean-François MONTEILS vient de prendre ses nouvelles fonctions de Secrétaire Général du MEEDDM, en remplacement de Didier LALLEMENT, nouveau préfet de Basse-Normandie.

Jean-François MONTEILS (45 ans) est diplômé de l'IEP de Paris, diplômé de l'Institut national des langues orientales, et un ancien élève de l'ENA. Depuis 2007, il travaillait au cabinet de François Fillon comme conseiller pour la réforme de l'Etat, puis conseiller pour le développement durable, la recherche et l'industrie.

# ils nous ont quittés

## Jacques PIERRE

Jacques nous a quittés au printemps dernier des suites d'une longue maladie. Chambérien d'origine, il était né le 29 novembre 1942.

Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat de 1962 à 1964 (dixième promotion).

Sa carrière a été riche et variée. Nommé ingénieur des TPE en août 1964, il fut affecté provisoirement à la DDE de Savoie, au service des Autoroutes, avant son service militaire dans le sud de l'Algérie à Colomb Bechar.

A son retour, il occupera son premier poste au Ministère des Transports à Paris (service des transports urbains) puis, en 1968, retournera en province, à la DDE de l'Ain au GEP.

Il occupera ensuite un poste en subdivisions territoriales de Villars-les-Dombes puis de Belley à la DDE de l'Ain de 1972 à 1980 (travaux routiers, travaux pour les collectivités, urbanisme...), période au cours de laquelle il s'est investi fortement dans l'activité syndicale du SNITPECT-FO en devenant secrétaire départemental de la section de l'Ain, ardent défenseur des valeurs portées par notre syndicat.

Il sera alors promu Ingénieur Divisionnaire et détaché au Maroc, à Casablanca, auprès du Ministère des Relations extérieures, en tant que Conseiller technique à la Préfecture de Casablanca.

De retour en France en 1983 à la DDE du Jura, il occupera la fonction de Chef du service de l'habitat technique et financement de la construction.

A partir de 1989, il sera chargé de mission d'inspection à la MILOS (Mission d'inspection du logement social) à Lyon.

Il était retraité depuis 2002.

Un collègue et un camarade engagé nous a quittés, ce message est à sa mémoire.

# le **SNITPECT** mode d'emploi

## Promotions : les CAP d'automne approchent...

### Dates des prochaines CAP :

21 octobre : promotions à ITPE par la liste d'aptitude : (préCAP : 4 et 5 octobre)

25 novembre : promotions à IDTPE par le tableau classique et le principalat (préCAP du 2 au 9 novembre)

10 décembre : promotions à ICTPE (préCAP : 29 et 30 novembre)

> N'oubliez pas de contacter au préalable un représentant du personnel à la CAP pour préparer la défense de votre dossier. Leurs coordonnées sont disponibles sur [www.snitpect.fr](http://www.snitpect.fr) / rubrique CAP.

### > **Promotions au principalat normal ou court :**

Il convient de bien se rappeler que les principalats sont obtenus sur candidatures de l'agent et non sur proposition du service. Toute candidature doit donc être présentée en CAP. Les représentants du personnel ont constaté, encore l'an dernier, que certains dossiers n'avaient pas été remontés. Ils engagent chaque camarade candidat au principalat normal ou court à leur faire copie de leur dossier afin de pouvoir intervenir en CAP si besoin.

### > **Promotions à ingénieur en chef des TPE**

**(ICTPE) :** L'arrêté du 6 juillet 2010 a élargi la liste des postes éligibles à l'emploi fonctionnel d'ingénieur en chef (cf. Brèves p. 13). Il convient de vérifier que les propositions des services ont bien intégré ces évolutions, et le cas échéant, de compléter la liste des propositions (il n'existe pas de quota par service !).

## Elections des CTP en DDI le 19 octobre 2010 : votez FO !

Ces élections détermineront la représentativité des organisations syndicales au sein des comités techniques paritaires (CTP) des différentes directions départementales interministérielles, notamment les directions départementales des territoires (DDT). L'arrêté du 17 juin 2010 et la circulaire du 21 juin 2010 explicitent les modalités d'organisation de ces scrutins.

L'enjeu est fort : nous savons que les DDI n'ont pas fini leurs évolutions, et nous devons nous battre pour conserver la technicité de ce niveau local, indispensable interlocuteur des collectivités et vecteur d'un service public de qualité, garant d'une solidarité nationale.

Le SNITPECT-FO sera présent lors de ces élections sous la bannière FO, qui regroupe désormais de nombreux syndicats, notamment en DDT ceux du MAAP et du MEEDDM. Comme pour les élections en DREAL, le premier enjeu de la campagne électorale sera de parvenir à dépasser les différences et à dégager les points de convergence, dans une dynamique positive ! Les ingénieurs des TPE et les autres camarades devront s'inscrire dans cette dynamique et instaurer entre eux un dialogue constructif, afin de convaincre l'ensemble des agents de la DDI.

**L'union fait la force !** De nos origines et parfois nos différences, nous devons faire un atout pour renforcer nos positions collectives et défendre nos orientations en faveur de la défense du service public.

Le rapprochement à conduire qui est le plus évident concerne déjà les autres corps d'ingénieurs, tout particulièrement les **ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement** avec qui notre fusion est annoncée. Ils sont défendus majoritairement par le SNAIE-FO. A l'échelle nationale, nous bâtissons déjà ensemble des revendications communes. A l'échelle locale, il existe sans aucun doute des préoccupations à partir desquelles vous pouvez vous rapprocher et unir utilement vos forces !

Nous avons, collectivement avec toutes les composantes FO présentes, brillamment remporté les élections DREAL. Nous pouvons faire de même – non, mieux ! – pour les DDI.



**SNITPECT-FO** 11, rue Meslay 75003 PARIS

Tél. 01 42 72 45 24 Fax 01 42 72 05 67

Courriel : [snitpect@snitpect.fr](mailto:snitpect@snitpect.fr) Site internet : [www.snitpect.fr](http://www.snitpect.fr)

Directeur de la publication : Thierry LATGER Commission paritaire n° 1109 S 06818 Périodicité : trimestrielle

Imprimerie : A.TROIS 06 26 84 14 51 ISSN 1959-4704

fusion des corps d'ingénieurs conduite à la  
sarde, sans ambition et avec tous les signes  
négligés d'un nivellement par le bas



Des (D)TPE se retrouvent au niveau -5  
de la hiérarchie d'un service

**Pour dire**

La DRH veut moter un ITPE sur un poste  
non vacant le titulaire n'est pas parti  
et ne veut pas partir !

**Les CAP du ministère dérapent :**  
les représentants du personnel n'ont d'autre choix que  
de quitter la réunion (SAE, TSE, ITPE)

**Tous les ITPE à Paris  
le 29 juin 2010 !**

ministère annonce que SA seule stratégie est de survivre  
"encore un peu" !

Aucune stratégie ni perspective  
sur les CETE et le RST

**D**epuis 2007, les réformes s'enchaînent et se déchainent  
contre les services, les missions et les personnels. Le  
développement durable, c'était un objectif louable pour le  
MEEDDM, mais la brutalité de la RGPP l'a anéanti !

Une destruction de la territorialité et  
des capacités techniques du MEEDDM

Aujourd'hui le corps des ITPE est à un tournant majeur de son histoire  
puisqu'il va être refondé à l'horizon 2011. Où en sommes-nous ?

Des intérim en augmentation sans rémunération  
notifiabilité

Le développement durable ? plus la priorité ! Les services du  
ministère ? Désorganisés plutôt que réorganisés, mis en voie  
d'extinction voire supprimés (au niveau territorial et dans le RST  
notamment) ! Les missions ? en perte de technicité, de diversité.  
L'ingénierie détruite sous les coups des mesures RGPP. Les postes ?  
trop souvent vidés de leur sens et de responsabilités. Les conditions de  
travail ? Un management sous pression permanente, des conditions de  
travail déplorables, une « préfectorisation » autoritaire, une  
administration qui ne respecte plus le dialogue social paritaire de la  
CAP. La fusion des corps ? Sans ambition ni stratégie, juste une logique  
comptable : un statut au rabais et probablement un alignement par le  
bas des niveaux de responsabilités, rémunérations, promotions, etc.

**Un 29 juin pour :**

- Une ambition pour nos missions
- Du sens pour nos actions
- Un management plus humain
- Des services stabilisés, l'arrêt des mesures destructrices de la RGPP
- Un projet d'avenir clair et ambitieux pour les ITPE au sein du futur corps fusionné
- Des garanties préalables à la fusion : sur l'intérêt des missions futures, sur l'avenir des écoles, sur un statut revalorisé à trois grades permettant des progressions pour chacun, sur des rémunérations et des promotions en adéquation, sur la construction de parcours professionnels choisis
- Des conditions de travail renouvelées et humaines

La déliquescence est totale et rien n'est épargné !  
Nous ne pouvons, seuls, stopper la machine infernale, mais, en tant  
que cadres responsables, nous avons le devoir de pousser un cri  
d'alarme : nombreux sont les agents qui attendent de leur  
encadrement de proximité, les ITPE, une réaction et une prise de  
position ferme. Nous devons provoquer une prise de conscience chez  
nos dirigeants. Notre voix – celle des cadres techniques majoritaires  
dans ce ministère encore présents aux trois niveaux de fonctions et de  
responsabilités – sera entendue.  
Exigeons haut et fort une ambition pour ce ministère, pour le corps des  
ITPE et pour les agents !

Un accès au compte gouttes pour les postes intéressants  
à tous les niveaux de fonctions

Budget triennal 2011-2013 : aucune  
augmentation du point d'indice

le temps, pour établir et renforcer le rapport  
de force nécessaire à l'obtention de nos revendications. La manifestation du 29 juin en est l'élément  
clé, déclencheur et moteur, celui qui pro-  
duira la mobilisation générale des ITPE, et qui  
donnera de la force à notre voix. Les actions sui-  
vantes conforteront l'ascendant que nous aurons  
le 29 juin.

Mise en place de la Prime de Fonction et de résultat  
hyper-modulée des 2011 pour l'Etat et Collectivités

**Donc tous le 29 JUIN à PARIS**  
pour montrer au ministre que nous sommes  
unis et solidaires !



Un traitement inégalitaire  
des ITPE par l'Administration en CAP

**Mais finalement,  
que demande-t-on ?**

Les ITPE ont une ambition, celle de partici-  
per comme ils l'ont toujours fait à la  
construction de l'avenir du service public,  
au sein des trois versants de la fonction  
publique.

Ainsi qu'une certitude : le service public  
français a besoin d'un ministère technique  
fort, capable de relever les défis du siècle.

Et une exigence, que cette participation  
soit reconnue par un positionnement de  
cadre supérieur.

Ils attendent donc du chantier fusion qui  
s'ouvre la prise en compte de ces élé-  
ments : ambition ministérielle, position  
des ITPE confortée et reconnue, assurée  
par un statut ad hoc.

Ingénieurs à tous les niveaux de fonctions  
et de responsabilités, en inter-fonctions  
publiques, et fiers de l'être !

élioration du statut, des  
ISS revalorisée, IC RGS,  
de de l'ENTPE  
indes de participatub !

**juin ? Et pourquoi  
ion ?**

traques contre notre corps  
trable quoique moins vio-  
tance avaient balayé les  
pendules à l'heure en  
0 ITPE sous les fenêtres  
t s'entend ! Y compris  
ds, dans la rue et dans  
te ! Résultat ? Le sau-  
une réforme de l'ISS,  
incipal pour tous,

**ourrait être**

ieux ! Depuis la  
: déniérs (pas  
...), bafoués en  
des besoins de  
gionaux, mal-  
rices, plus du  
? travailler au  
and il s'agit  
te des ITPE,  
t, une DRH  
il pourrait  
rien faire.  
près...  
s à

CTP mais est noté présent par un Préfet

la gestion de l'ICTPB comme un grade remis  
systématiquement en cause

Attaqués sur leur flanc droit (leur  
statut), attaqués sur leur flanc  
gauche (la gestion), attaqués au  
centre (leur positionnement et  
leurs métiers), les ITPE n'ont plus  
qu'une solution :  
**MOBILISATION GÉNÉRALE !**  
Pour ne pas avoir de regrets  
demain, agissons aujourd'hui !

Le taux de promotions le plus faible  
de tous les corps comparables